

293

DECRET D/2019/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU CHEF DE LA MISSION D'APPUI À
LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES (MAMRI)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique LO/2012/012/CNT du 6 août 2012 relative aux lois de finances ;

Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration ;

Vu le décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/073/PRG/SGG portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/144/PRG/SGG du 06 août 2018, portant attributions et organisation du cabinet du Premier ministre ;

Vu l'arrêté A/2019/N°641/PM/SGG du 26 février 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI) ;

Sur proposition du Premier ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mouctar BAH, ancien Directeur du Budget à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), est nommé Chef de la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI).

Article 2 : les ministres en charge de l'économie et des finances, du budget, des mines et de la géologie, du plan et du développement économique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 3 : le présent décret prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le,

06 NOV 2019



Professeur Alpha CONDÉ